



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1715

Approbation des projets scientifiques et culturels des musées d'histoires et de sociétés :
musées Gadagne, musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique, musée de
l'Automobile Henri Malartre

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 19 MAI 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 MAI 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 MAI 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 25 MAI 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), M. DRIOLI (pouvoir à M. BOSETTI), Mme FRERY (pouvoir à M. HUSSON), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. SECHERESSE (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1715 - APPROBATION DES PROJETS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS DES MUSEES D'HISTOIRES ET DE SOCIETES : MUSEES GADAGNE, MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE, MUSEE DE L'AUTOMOBILE HENRI MALARTRE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le pôle des musées d'histoires et de sociétés est composé de trois musées de France : Gadagne (qui regroupe le musée d'histoire de Lyon - MHL - et le musée des arts de la marionnette - MAM -), le musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique et le musée de l'automobile Henri-Malartre.

Le pôle des musées d'histoires et de sociétés est né du partage d'un état d'esprit et de valeurs communes : les trois établissements entendent servir de lieux de rassemblement et de questionnement pour replacer les musées dans un rapport quotidien avec les publics, sans prétention ni élitisme.

Ces musées parlent de la ville de Lyon aux générations futures. Ils font émerger du passé des œuvres et des figures, les font résonner avec le présent, tout en laissant une ouverture vers ce qui pourrait advenir. Ce sont des musées d'aujourd'hui, qui convoquent un héritage et s'adressent à leurs contemporains.

Ils sont ouverts à tous les habitants et visiteurs du territoire. Ils en dessinent le portrait et leur permettent de se situer eux-mêmes dans l'espace et dans le temps. Ils s'inscrivent aussi dans le rapport au monde de chacun en ce début du 21^e siècle, où les repères et le tangible manquent parfois.

Trois bâtiments d'exception, près de 8 000 m² d'exposition, 136 000 objets dans les collections, environ 150 000 visiteurs par an : les musées d'histoires et de sociétés sont des espaces de dialogue, de rencontre, de création, à l'image des publics qui les traversent, tendus vers la fabrique d'un avenir commun, humaniste et pluriel.

Les musées de France et leurs projets scientifiques et culturels :

Les trois musées qui forment le pôle des musées d'histoires et de sociétés (MHS) sont régis par les articles L441-1 à L442-11 du Code du patrimoine et leurs missions, communes à tous les musées de France, sont définies par l'article L441-2 : conserver, restaurer, étudier, enrichir les collections ; les rendre accessibles au public ; mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion ; contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche.

Ces missions doivent être précisées selon l'article L. 442-11 du Code du patrimoine par un Projet Scientifique et Culturel (PSC), document stratégique validé à la fois par le Conseil municipal et par l'État.

Le PSC définit ainsi la politique globale du musée et ses grandes orientations pour les années à venir, en s'appuyant sur un état des lieux critique de l'existant et en posant des objectifs stratégiques.

Pour les trois musées concernés ici, il s'agit du premier PSC présenté à la validation du conseil municipal.

En résonance avec le plan de mandat actuel de la Ville de Lyon, qui souhaite développer le rôle inclusif, coopératif et résilient de la collectivité, ainsi qu'aux choix de politique culturelle des élu.e.s, valorisant la place de la création, de l'éducation et de l'émancipation artistique sur le territoire lyonnais, les orientations du pôle des musées d'histoires et de sociétés pour la période 2022-2026 peuvent se résumer dans les objectifs suivants :

- Mettre tous les publics et les Lyonnais.es au cœur des projets des établissements
- Favoriser l'hospitalité, le mieux-être et l'interculturalité comme socle de réflexion
- Promouvoir la transmission des patrimoines vivants
- Incarner des miroirs de la recherche, de la création et de l'innovation des sociétés d'aujourd'hui
- Porter une véritable démarche de décroisement et de co-construction au sein même des musées

Un cadre commun au pôle des musées d'histoires et de sociétés, des PSC propres à chaque musée

S'appuyant sur ce socle commun, chacun des musées du pôle des MHS propose son propre PSC, en détaillant les grands enjeux de chaque établissement, notamment en lien avec le plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour les travaux de restructuration, ainsi qu'avec les programmations culturelles et les projets artistiques développés dans chaque lieu de 2022 à 2026.

Ces documents ont commencé à être rédigés avant la crise sanitaire et n'ont pas été pensés comme des réponses directes aux conséquences de la pandémie. Le contexte actuel joue bien entendu un rôle important sur la dynamique des PSC, puisqu'il s'agit aussi désormais de reconquérir des publics qui se sont éloignés des institutions, sans que nous puissions savoir si cet éloignement se résorbera à moyen ou long terme.

Enfin, si chaque PSC est susceptible de faire un point sur l'état des ressources humaines et financières de l'établissement concerné, en pointant de potentiels objectifs d'évolution selon les projets proposés, ces documents stratégiques sont basés sur les montants actuels des ressources allouées.

Les grandes orientations de chaque musée sont les suivantes :

Gadagne

Le projet s'articule autour du repositionnement du musée d'histoire de Lyon - MHL - sur la compréhension de la ville et des enjeux urbains contemporains et du musée des arts de la marionnette - MAM - autour de la relation avec les artistes marionnettistes.

La politique des collections et des expositions, comme la programmation culturelle seront recentrées sur une relation forte avec le territoire et ses habitant.e.s et la création artistique, associée à la constitution de collections reflétant les questions du présent.

Le projet se traduira par l'achèvement de la refonte complète des parcours permanents, la redécouverte du bâtiment historique Renaissance emblématique de l'histoire lyonnaise et une nouvelle programmation d'expositions temporaires fondées sur les collections et la participation des Lyonnais.e.s.

Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique

Le document rappelle l'état des collections et les disciplines abordées par les différents fonds de l'établissement, qui traite autant de l'histoire du livre que de celle des écritures et du design graphique.

Il présente par ailleurs sa programmation d'expositions temporaires jusqu'à 2025, marquée par des projets examinant l'œuvre de créateurs.trices internationaux à la lumière de thématiques proches de ses collections (Susan Kare, Stephen King, Hayao Miyazaki).

Il met aussi en avant le rôle émancipateur et thérapeutique des ateliers proposés aux visiteurs du musée, ainsi que les travaux de restructuration à venir en cours de mandat autour de la mise en accessibilité du bâtiment et de l'amélioration de l'accueil des publics dans le lieu.

Musée de l'automobile Henri-Malartre

Le projet s'oriente vers un nouveau positionnement du musée comme site de référence de l'automobile ancienne, et comme lieu d'analyse et de débat autour des mobilités, du point de vue sociétal, environnemental et technique.

Le document rappelle d'abord la diversité des objets conservés (autos-motos-vélos et transports en commun), puis présente les actions à venir pour repenser l'expérience de visite du public. Les travaux à venir dans le cadre du budget alloué par la PPI permettront la refonte des parcours, la restructuration des espaces d'accueil et ainsi le développement des animations afin d'améliorer de la qualité de l'expérience de visite du public.

Les projets scientifiques et culturels (PSC) des trois établissements du pôle des musées d'histoires et de sociétés sont joints au présent rapport.

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

Les Projets Scientifiques et Culturels (PSC) des trois établissements du pôle des musées d'histoires et de sociétés sont approuvés.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET